

TARIFS

En vigueur au 01.02.2026

CLIENTELE	TAUX HORAIRE
Particuliers/professionnels	299 € TTC
Syndicats des copropriétaires gérés par une Agence Partenaire*	274 € TTC
Copropriétaires d'immeubles gérés par une Agence Partenaire*	274 € TTC
Clients fidèles**	249 € TTC

CONTACTER-NOUS

cabinet@slm-avocats.fr

09 88 36 17 99



*Pour connaître la liste de nos Agences partenaires, nous vous invitons à nous contacter par courriel ou par téléphone

** Clients ayant confié au moins 3 affaires au Cabinet et/ou recommandé à 3 reprises le Cabinet.

Les recommandations doivent avoir a minima donné lieu à une consultation juridique délivrée par le Cabinet.